

Pétition

Politique familiale 1



Accepté par la Session des jeunes par 109 voix contre 53

Année: 2010
Thème: Politique familiale
Destinataire: Confédération
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

Nous exigeons de la Confédération l'introduction d'un congé-paternité neutre du point de vue des coûts, d'une durée minimale de deux semaines (10 jours ouvrables). Ce congé-paternité sera financé par les allocations pour perte de gain, dont les dépenses diminueront en raison de la réduction des jours de service.

Justification:

Le congé-paternité permettra de décharger les mères et contribuera à l'égalité entre chacun des parents, afin que les pères puissent passer davantage de temps avec leur famille.

Ce congé-paternité sera divisible; la première semaine sera prise immédiatement après la naissance et le solde durant les trois premières années de vie de l'enfant. Il s'agit d'une part d'éviter les abus et d'autre part d'offrir la plus grande flexibilité possible aux pères.

La neutralité des coûts est assurée par les ressources libérées dans le cadre du fonds APG en raison de la diminution des jours de service.

Les entreprises, en particulier les PME, ne seront pas pénalisées par cette absence de leurs collaborateurs, puisque ceux-ci verront en parallèle leurs jours de service réduits.

Le congé-paternité pourra être pris pour chaque enfant, afin d'assurer l'égalité entre tous les enfants.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé